

BIENVENUE

finance vos projets de recherche en Bretagne!

La Région Bretagne accueille des jeunes chercheurs et chercheuses à l'international pour renforcer l'excellence de la recherche dans ses domaines d'intervention prioritaires identifiés dans sa Stratégie de Spécialisation Intelligente – S3 (Économie numérique responsable, bien-manger pour tous, industrie durable, économie maritime, santé et bien-être pour tous, transitions).

À travers son programme Bienvenüe et ses 3 modes de financements (Bienvenüe Bretagne, Bienvenüe Seal of Excellence et Bienvenüe +), elle soutient le recrutement en Bretagne de post-docs internationaux de haut niveau pour des projets de recherche de 12 à 24 mois.



LE PROGRAMME BIENVENÜE S'APPUIE SUR 3 DISPOSITIFS :

BIENVENÜE Bretagne

→ Pour développer les stratégies de recherche des laboratoires

Qui peut candidater?

Les établissements de recherche implantés en Bretagne souhaitant développer de nouvelles compétences.

Quels projets sont éligibles?

Les projets de recherche d'une durée de 18 ou 24 mois, se déroulant sur le territoire breton et s'inscrivant dans la stratégie S3.

Quel financement?

L'aide de la Région Bretagne correspond à 75 % des frais de salaire du chercheur jusqu'à 100 000 €.

BIENVENÜE Seal of Excellence

→ Pour encourager les chercheurs et chercheuses des laboratoires bretons à candidater aux appels européens MSCA Postdoctoral Fellowships

Oui peut candidater?

Les établissements de recherche implantés en Bretagne employant un chercheur dont le projet a obtenu le label « Seal of Excellence » des appels à projets MSCA Postdoctoral Fellowships.

Quels projets sont éligibles?

Les projets de recherche d'une durée de 12 à 24 mois, ayant obtenu le label « Seal of Excellence » des appels à projets MSCA Postdoctoral Fellowships et s'inscrivant dans la stratégie S3.

Quel financement?

L'aide du FEDER correspond à 75 % des frais de salaire du chercheur et à un forfait pour les frais d'environnement (fournitures, équipements, communication...) jusqu'à 115 000 €.

BIENVENÜE ±

→ Pour soutenir les projets de recherche innovants et originaux

Qui peut candidater?

Les post-doctorants de haut-niveau avec une expérience internationale, avec moins de 12 mois passés en France sur les 3 dernières années.

Quels projets sont éligibles?

Les projets de recherche de 24 mois qui s'inscrivent dans la stratégie S3.

Quel financement?

L'aide de la Région Bretagne et de l'Union européenne correspond à 96 % des frais de salaire du chercheur et à un forfait pour les frais d'environnement (fournitures, équipements, communication...), soit 131760 € par projet.

Pour en savoir plus sur les modalités de candidature et les dates des appels à projets, rendez-vous sur :

bienvenue.bretagne.bzh/fr